

# **CONSEIL MUNICIPAL**

## **SEANCE DU 30 AVRIL 2009.**

PRESENTS : MM. BENOIT BERMOND COLARD LOPEZ LORET PERROT SALA  
SANSEIGNE

Mmes BORNAND GIVERNET

EXCUSES : M. BERNARD Mmes DUPRE JACQUEMAIN PONS TAVERNIER

PROCURATIONS : M. BERNARD à M. LOPEZ

Mme DUPRE à Mme GIVERNET

Mme PONS à M. SALA

SECRETAIRE : M. SALA

CONVOICATIONS : 24/04/2009.

### **1. CONVENTION DE TRANSFERT – LOTISSEMENT « COMBE MAZ »**

Mr le Maire présente au Conseil Municipal une convention de transfert des équipements communs aux personnes morales de droit public proposée par la Société B.L.K – 27 Avenue Fontaine Argent à BESANCON – et concernant le lotissement « Combe Maz » - Chemin des Pièces à GRANDFONTAINE.

Cette convention a pour objet le transfert, dans le domaine privé de la commune, des équipements communs du lotissement tels qu'ils sont définis dans la demande de permis d'aménager n° PA 025 287 09 C0002 déposée le 5/3/2009 en Mairie de Grandfontaine.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par l'EURL Frédéric JAMEY, Géomètre Expert.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un accord de principe, à l'unanimité, sur le transfert des équipements communs du lotissement « Combe Maz ».

### **2. OUVERTURE DES PLIS – ETUDE PRE-OPERATIONNELLE POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE**

Mr le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée le 7 Avril 2009 pour une étude pré-opérationnelle concernant l'aménagement du centre du village.

Cinq cabinets d'études ont été consultés. Trois offres sont parvenues en mairie.

L'ouverture des plis a eu lieu le 27 Avril 2009 et a donné les résultats suivants :

Cabinet B.E.J                    4.186 € TTC

Cabinet Y. ROBERT        1.435,20 € TTC

EURL JAMEY                    2.093 € TTC

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir le Cabinet Yves ROBERT à SAINT VIT pour un montant de 1.435,20 € TTC.

### **3. RESULTAT OUVERTURE DES PLIS – RENOVATION SANITAIRES ECOLE ELEMENTAIRE et TRAVAUX HALTE-GARDERIE**

Mr le Maire rappelle qu'une consultation a été lancée le 30 Mars 2009 pour la rénovation des sanitaires de l'école élémentaire et pour des travaux d'aménagement à la halte-garderie.

Cinq entreprises ont été consultées. Trois entreprises sont parvenues en Mairie.

L'ouverture des plis a eu lieu le 27 Avril 2009 et a donné les résultats suivants : Offres infructueuses.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de consulter d'autres entreprises.

Les offres devront parvenir en mairie pour le 25 Mai 2009 à 12 H.

#### **4. DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'une déclaration d'intention d'aliéner a été adressée en Mairie de Grandfontaine par la SCP BOURDIN PERROS CUSENIER SCHMIT, Notaires à VESOUL (70), pour un bien sis à GRANDFONTAINE (25), cadastré SECTION AC N° 53, d'une superficie de 17 ares 89.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption.

#### **5. ENCAISSEMENT CHEQUE GROUPAMA**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'un chèque de 5.751,25 € a été adressé à la Mairie par Groupama Assurances pour solde en faveur de la commune et concernant le contrat 70131194L.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'encaissement de ce chèque.

#### **6. NETTOYAGE DES VITRES ECOLE MATERNELLE**

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de faire appel à une entreprise pour le nettoyage des vitres de l'école maternelle.

Le devis de l'entreprise J.B.N s'élève à 258,34 € TTC par intervention. Il sera nécessaire de prévoir au moins trois à quatre interventions/an.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

#### **7. ELECTIONS EUROPEENNES**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut prévoir le tour de garde pour les élections européennes du 7 Juin.

Les Conseillers Municipaux qui ne pourraient assurer leur tour sont invités à trouver un remplaçant et à le signaler au plus tôt au secrétariat.

#### **8. REHABILITATION DE LA DECHARGE**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de réhabilitation de la décharge ont été effectués. L'entreprise LACOSTE a nettoyé et nivelé la décharge.

#### **9. REHABILITATION DE LA STATION D'EPURATION**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de réhabilitation s'élève à 4.000.000 €.

La capacité de la station était prévue initialement pour 5.000 habitants puis portée à 10.000 habitants. Malgré un axe cassé plusieurs fois, le fonctionnement de la station est satisfaisant.

La commune de Thoraise adhéré au Syndicat en 2008 Compte tenu des besoins estimés futurs, il semble opportun de prévoir une station d'une capacité de l'ordre de 15.000 habitants.

Le Syndicat aura bientôt terminé les remboursements des emprunts et pourra donc de nouveau emprunter pour des travaux de réhabilitation. Par ailleurs, il serait possible d'obtenir une participation de l'Agence de l'Eau.

#### **10. FAIRE PART**

Mr le Maire donne lecture d'un faire-part de naissance adressé par Mlle Céline TODESCHINI et Mr PREREIRA Christophe.

### **11. GARE TGV**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'une journée « Portes Ouvertes » aura lieu le 2 Mai de 10 H à 18 H.

### **12. CEREMONIE DU 8 MAI**

Mr le Maire précise les horaires de la cérémonie :

8 H 50                    Dépôt de gerbe à la stèle de Montferrand le Château  
9 H 05                    Rassemblement sur le parking de Grandfontaine  
9 H 15                    Départ pour la cérémonie au Monument aux Morts de Grandfontaine  
9 H 45                    Messe en l'église de Grandfontaine

Vin d'honneur à l'issue de la messe offert par la commune de Velesmes Essarts.

Mr COLARD informe le Conseil que Mme la Directrice de l'école élémentaire a convié les élèves de Grandfontaine à participer à cette cérémonie.

Par ailleurs, une cérémonie aura lieu le 24 Mai à 10 H 15 pour commémorer les 50 ans du décès de Mr Jean-Pierre BERNARD, mort en Algérie le 24 Mai 1959.

### **13. ILLUMINATIONS DE NOEL**

Mr BERMOND invite la commission à se réunir le 19/05 à 18 H 30 en Mairie avec l'entreprise SPIE EST afin de discuter des illuminations de Noël.

Séance levée à 21 H 05.

Le secrétaire,  
R. SALA

Le Maire,  
F. LOPEZ